PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

CM-CIC SECURITIES

Société anonyme au capital de 6 568 226 €.
Siège social : 6, avenue de Provence, 75009 Paris.
467 501 359 R.C.S. Paris.

Exercice social du 01/01/2014 au 31/12/2014

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 20 mai 2015

I. – Bilan

(en milliers d'euros)

Actif	Notes	2014	2013	2012
		31 décembre	31 décembre	31 décembre
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	2		7	7
Effets publics et assimilés				
Créances sur les établissements de crédit	3	752 553	667 190	613 895
Opérations avec la clientèle	4	25 000	44 339	32 825
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	3 048	2 859	3 295
Actions et autres titres à revenu variable	6	23 739	34 852	56 262
Participations et autres titres détenus à long terme	7	1 015	914	1 790
Parts dans les entreprises liées	8			
Opérations de crédit-bail et assimilées				
Immobilisations incorporelles	9	35	35	35
Immobilisations corporelles	10	277	446	599
Capital souscrit non versé				
Actions propres				
Comptes de négociation et règlement	11	30 649	33 039	55 907
Autres actifs	11	109 599	96 130	55 436
Comptes de régularisation	12	10 945	40 212	30 344
Total de l'actif		956 860	920 023	850 395

Hors-bilan	Notes	2014	2013	2012
		31 décembre	31 décembre	31 décembre
Engagements reçus				
Engagements de financement				
Engagements reçus d'établissements de crédit				
Engagements de garantie				
Engagements reçus d'établissements de crédit	8	64 710	61 753	22 738
Engagements sur titres				
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise				
Autres engagements reçus		377	1 466	478

Passif	Notes	2014	2013	2012
		31 décembre	31 décembre	31 décembre
Banques centrales, C.C.P.				
Dettes envers les établissements de crédit	14	195 790	239 113	271 391
Opérations avec la clientèle	15	695 500	592 430	458 287
Dettes représentées par un titre				
Comptes de négociation et règlement	11	15 918	44 199	54 694
Autres passifs	11	15 928	13 277	21 824
Comptes de régularisation	12	13 894	12 921	14 696
Provisions pour risques et charges	16	5 440	6 658	4 718
Dettes subordonnées				
Fonds pour risques bancaires généraux	17	4 500	4 500	4 500
Capitaux propres	17	9 890	6 925	20 285
- Capital souscrit		6 568	19 705	19 705
- Primes d'émission			3 563	3 563
- Réserves		357	4 221	4 221
- Écart de réévaluation				
- Provisions réglementées				
- Report à nouveau			-7 812	167
- Résultat de l'exercice		2 965	-12 752	-7 371
Total du passif		956 860	920 023	850 395

Hors-bilan	Notes	2014	2013	2012
		31 décembre	31 décembre	31 décembre
Engagements donnés				
Engagements de financement				
Engagements en faveur d'établissements de crédit				
Engagements en faveur de la clientèle				
Engagements de garantie				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit				
Engagements d'ordre de la clientèle				
Engagements sur titres				
Titres acquis avec faculté de reprise				
Autres engagements donnés		23 417	24 852	18 556

II. – Compte de résultat

(en milliers d'euros)

en milliers d'euros	Notes	Exercice	Exercice	Exercice
		2014	2013	2012
+ Intérêts et produits assimilés	22	1 160	1 256	2 258
+ Intérêts et charges assimilées	22	-427	-566	-1 018
+ Revenus des titres à revenu variable	23	696	563	
+ Commissions (produits)	24	65 246	55 314	59 005
+ Commissions (charges)	24	-17 081	-16 426	-18 778
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	25	2 512	2 112	5 805

+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	26	-49		
+ Autres produits d'exploitation bancaire	27	2 723	39	150
+ Autres charges d'exploitation bancaire	27	-481	-157	-253
+/- Produits nets des autres activités	28			
= Produit Net Bancaire	29	54 299	42 135	47 169
+ Charges de personnel	30	-32 146	-29 532	-30 025
+ Autres charges administratives		-19 680	-21 173	-22 934
+ Dotations aux amortissements		-169	-173	-191
= Charges de fonctionnement		-51 995	-50 878	-53 150
= Résultat Brut d'Exploitation		2 304	-8 743	-5 981
+ Coût du risque	31	427	-1 815	-209
= Résultat d'Exploitation		2 731	-10 558	-6 190
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	32	101	-2 183	-1 204
= Résultat Courant		2 832	-12 741	-7 394
+/- Résultat exceptionnel	33	-36	105	22
+ Impôts sur les bénéfices	34	169	-115	1
+/- Dotations/reprises de FRBG				
+/- Dotations/reprises aux provisions réglementées				
= Résultat Net		2 965	-12 752	-7 371

III. – Affectation du résultat

L'assemblée générale, constatant que le résultat de l'exercice est un bénéfice de 2 965 681,37 euros, décide de l'affecter comme suit :

- sur le poste « réserve légale » pour atteindre le plafond des 10 %	300 241,65 euros
- sur le poste « réserves disponibles » pour le solde soit	2 665 439,72 euros

Rappel des dividendes distribués
L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu de somme distribuée à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

La résolution est adoptée à l'unanimité

IV. – Annexes aux comptes sociaux

(En milliers d'euros)

Préambule :

Cm-Cic Securities a décidé au cours du premier semestre 2014 de procéder à la fermeture de sa succursale à Londres. La cessation totale et définitive de l'activité a été effective le 31 octobre 2014.

Note 1 : Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les principes comptables généraux retenus pour établir les comptes de la société CM - CIC Securities sont ceux définis par le comité de la réglementation bancaire et financière conformément au règlement CRBF N° 97-03, modifié par le règlement CRC n° 2002-04 puis par le règlement CRC n° 2004-18 relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement.

Les comptes de l'exercice 2014 de la société CM - CIC Securities ont été établis selon les mêmes principes d'évaluation que ceux appliqués en 2013.

La première application de la recommandation ANC N° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises a eu pour conséquence un changement de méthode comptable en 2013 dans les comptes sociaux de CM-CIC SECURITIES. La première application est rétrospective et son impact sur le report à nouveau au 1er janvier 2013 est de -609 milliers d'euros.

Traitement du changement de méthode comptable
Le changement de méthode comptable est appliqué de façon rétrospective, c'est-à-dire comme si ce principe avait toujours été appliqué. L'impact de première application est imputé sur les capitaux propres au 1er janvier, corrigeant le bilan d'ouverture.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Créances et dettes
Les créances et dettes ont été enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances sont classées en douteux lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues. Les crédits sont classés en douteux compromis lorsqu'ils sont douteux depuis plus de 12 mois.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont évaluées au cas par cas en fonction des risques de non-recouvrement à la clôture de l'exercice.

Portefeuille de titres
Le classement des titres selon les différentes catégories et leur méthode d'évaluation et de comptabilisation sont fonction de leur nature et de l'intention de gestion exprimée lors de leur acquisition.

Titres de transaction
Sont classés sous cette catégorie les titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance.

Sauf dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché, ces titres ne peuvent demeurer plus de six mois dans le portefeuille de transaction. Au-delà de cette période, leur transfert vers le portefeuille de placement ou d'investissement se fait à la valeur de marché du jour du transfert. Les titres de transaction sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, frais d'acquisition inclus.

Conformément au règlement N° 90-01 du comité de la réglementation bancaire et financière, modifié par le règlement CRC n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, chapitre 1er, "dispositions applicables aux titres de transaction", à chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat.

En application de ce principe, les titres figurant au compte PCEC 30213 « Actions et autres titres à revenu variable » liés à l'activité d'intermédiation font l'objet d'une évaluation au cours le plus récent et le solde global des différences dégagé par cette évaluation est porté, selon le sens, en charges ou en produits.

Les opérations d'arbitrage subissent un traitement comptable particulier : enregistrement initial au prix d'achat et prise en compte des éventuelles opérations sur titres.

Titres de placement
Sont classés en titres de placement les titres acquis avec l'intention de les détenir plus de six mois, sans pour autant devoir être conservés durablement. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition sont enregistrés directement en charge.

A la date d'arrêté des comptes, ils sont évalués sur la base du dernier cours connu pour les titres cotés et sur la base de leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Titres de participation
Les titres de participation non consolidés regroupent les titres à revenu variable que le groupe entend détenir durablement et qui donnent des droits dans le capital d'une entreprise lorsque ces droits, en créant un lien durable avec celle-ci, sont destinés à contribuer à l'activité du groupe.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition des titres sont inscrits directement en charge.

Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et de filiales non cotés font l'objet d'une estimation individuelle basée non seulement sur la situation nette, mais aussi leurs capacités bénéficiaires et leurs perspectives de rentabilité. Si la valeur ainsi estimée apparaît inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Instruments financiers à terme
Conformément au règlement CRBF 88-02, relatif à la comptabilisation des opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts, les gains et les pertes sur instruments financiers sont enregistrés respectivement en produits et charges sur opérations diverses.
Les marges positives ou négatives, constatées sur des opérations non dénouées à la clôture de l'exercice et réalisées sur des marchés organisés ou assimilés, sont comptabilisées en résultat, aussi bien pour les opérations de couverture (lorsque l'élément couvert est évalué au cours de marché) que pour les autres opérations.

Comptes de négociation/règlement
Ces comptes enregistrent, au coût historique, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte de tiers dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées.

Opérations libellées en devise
Les gains et les pertes de change qu'ils soient latents ou définitifs sont constatés à chaque fin de période et enregistrés en compte de résultat.
Dans le compte de résultat, les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise locale des sociétés consolidées aux taux de change en vigueur le jour de leur constatation.

Immobilisations incorporelles et corporelles
Les immobilisations sont évaluées au coût d'achat. Au compte de résultat, les amortissements correspondant à ces immobilisations figurent en "Dotations aux amortissements".

Immobilisations incorporelles
La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.
L'amortissement pour dépréciation a été déterminé pour les logiciels selon le mode linéaire sur une durée de 1 an.

Immobilisations corporelles
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissement notamment retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Installations téléphoniques	5 à 10 ans	Linéaire
Installations/Agencements	10 ans	Linéaire
Matériel Bureau/Informatique	3 à 5 ans	Linéaire/Dégressif
Matériel de Transport	5 ans	Linéaire
Mobilier de Bureau	5 à 10 ans	Linéaire

Provisions pour risques et charges
Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées selon les règles du CRC 2000-06.

Fonds pour risques bancaires généraux
Conformément aux possibilités offertes par la réglementation bancaire, la société constitue un fonds pour risques bancaires généraux. Celui-ci est destiné à se prémunir contre des risques éventuels inhérents aux activités commerciales et de marché, non identifiés et non mesurables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite et assimilés
Les engagements font l'objet d'une provision et leur variation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice. Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont un taux d'actualisation déterminé par référence au taux long terme des obligations d'entreprises de première catégorie à la clôture de l'exercice et un taux d'augmentation des salaires évalué à partir d'une estimation sur le long terme de l'inflation et de la progression du salaire réel.

La recommandation ANC N° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'engagement et le coût des services rendus de l'exercice, à partir d'hypothèses.

Les différences générées par les changements de celles-ci et par les différences entre les hypothèses antérieures et ce qui s'est effectivement produit constituent des écarts actuariels.

Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. La différence entre le rendement réel et celui attendu constitue un écart actuariel.

Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Retraites complémentaires relevant des caisses de retraite
L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Depuis le 1er janvier 1994, les banques adhèrent aux régimes nationaux Arrco et Agirc. Les trois caisses du groupe CIC qui assuraient le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape ont fusionné au 1er janvier 2008 afin de mutualiser leurs réserves.
Après fusion, les réserves de l'entité fusionnée couvrent intégralement les engagements, ceux-ci ayant fait l'objet d'une estimation complète en 2008.
Afin de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi Fillon du 23 août 2003 et de la loi 2008-1330 de Financement de la Sécurité sociale du 17 décembre 2008, la transformation en IGRS de l'entité fusionnée, avec pour corolaire le basculement des réserves et engagements auprès d'un organisme d'assurance, est intervenue en 2009.

Autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
Les futures indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite, y compris les régimes spéciaux sont, soit couverts par des contrats d'assurances, soit provisionnés pour la part non couverte par de tels contrats.
Les primes pour indemnités de fin de carrière versées annuellement prennent en compte les droits acquis au 31 décembre de chaque exercice, pondérés par des coefficients de rotation et de probabilité de survie du personnel.
Les engagements sont calculés suivant la méthode des unités de crédits projetés conformément aux normes IFRS. Sont notamment pris en compte, la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux d'évolution des salaires, le taux de charges sociales dans les cas prévus et le taux d'actualisation financière.
Les indemnités de fin de carrière arrivées à échéance et versées aux salariés au cours de l'année font l'objet de remboursement par l'assureur à hauteur de la part couverte par celui-ci.
Les engagements d'indemnité de fin de carrière sont déterminés sur la base de l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite à l'initiative du salarié qui a atteint son 62ème anniversaire.

Autres avantages à long terme
Les salariés reçoivent une prime liée à la médaille du travail obtenue après 25 et 35 années d'ancienneté. Cet engagement est évalué selon les mêmes principes que ceux des indemnités de fin de carrière.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi - CICE
La comptabilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est conforme à la note d'information du 28 février 2013 du Collège de l'Autorité des Normes Comptables.
CM-CIC Securities a fait le choix de comptabiliser le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (article 244 quater C du Code général des impôts) en déduction des charges de personnel (non imposable).

Commissions
Les commissions sont enregistrées dès la clôture de l'émission ou dès leur facturation.

Informations sur les postes de bilan, du hors-bilan et du compte de résultat

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

Note 2 - Caisse, Banques centrales

	31.12.2014	31.12.2013
Caisse		7
Total		7

Note 3 - Créances sur les établissements de crédit

	31.12.2014		31.12.2013	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	752 553		665 667	
Titres reçus en pension livrée				1 523
Total	752 553		665 667	1 523
Total des créances sur les établissements de crédit		752 553		667 190

Note 4 - Créances sur la clientèle

	31.12.2014	31.12.2013
Autres concours		
- Prêts et crédits		5
Comptes ordinaires débiteurs	22 697	42 046
Créances douteuses	3 250	3 314
Dépréciations	-947	-1 026
Total	25 000	44 339

Les créances douteuses comprennent 3.139 K€ de créances douteuses compromises dépréciées à hauteur de 859 K€.

Note 5 - Obligations & autres titres à revenu fixe

	31.12.2014				31.12.2013			
	Transaction	Placement	Invest.	Total	Transaction	Placement	Invest.	Total
Titres détenus cotés	3 048			3 048	2 859			2 859
Montant brut	3 048			3 048	2 859			2 859
Provisions								
Montant net	3 048			3 048	2 859			2 859

Les titres de placement ne comportent pas de différence positive entre le prix de remboursement et le prix d'acquisition.
Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.

Note 6 - Actions & autres titres à revenu variable

	31.12.2014				31.12.2013			
	Transaction	Placement	T.A.P.	Total	Transaction	Placement	T.A.P.	Total
Titres détenus cotés (1)	648	23 091		23 739	1 254	33 598		34 852
Titres détenus non cotés		19		19		19		19
Montant brut	648	23 110		23 758	1 254	33 617		34 871

Dépréciations sur titres		-19		-19		-19		-19
Total	648	23 091		23 739	1 254	33 598		34 852

Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.
(1) Titres de placement acquis en SRD pour lesquels CMCIC Securities intervient en tant que négociateur.

Note 7 - Titres de participation et autres titres détenus à long terme

	31.12.2013	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Transferts	Autres variations	31.12.2014
Autres titres détenus à long terme						
- certif association FGD	38					38
Titres de participation						
- non cotés	5 732					5 732
Montant brut	5 770					5 770
Dépréciations						
- titres non cotés	-4 856		101			-4 755
Sous-total	-4 856		101			-4 755
Montant net	914					1 015

CM-CIC SECURITIES détient une participation à hauteur de 85,12 % dans le capital GSN NORTH AMERICA,INC.
Les capitaux propres GSN NORTH AMERICA,INC au 31-12-2014 s'élèvent à 1 450 058,98 USD.
GSN NORTH AMERICA,INC enregistre une perte de l'exercice s'élevant à 63 746,28 USD.
La valeur brute est de 5 731 K€ , dépréciée à concurrence de 4 755 K€.

Note 8 - Opérations avec les entreprises liées

	31.12.2014		31.12.2013	
	Entreprises liées		Entreprises liées	
	Total	Dont subordonné	Total	Dont subordonné
Actif				
Créances sur établissements de crédit	749 324		663 587	
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	185 924		224 860	
Hors-bilan				
Engagements reçus (1)	64 710		61 753	

Le CIC détient directement ou indirectement 100 % du capital de CM-CIC SECURITIES et consolide sa filiale par intégration globale.

(1) Engagement de Garantie Hors-Bilan :

- Selon la convention du 4 décembre 2001 Article 1 - Garantie : la BFCM accorde une garantie de paiement à la première demande auprès de CLEARSTREAM BANKING pour un montant de 30 000 K$ de dollar américain ou toute contre-valeur en devise pour le compte de CM-CIC Securities. La contre-valeur en euros au 31-12-2014 est de 24 710 K€
- Selon la < Lettre d'Ordre > du 28 octobre 2013, le CIC accorde une garantie de paiement à la première demande auprès de LCH.CLEARNET pour le compte de CM-CIC Securities à hauteur de 40 000 K€.

Note 9 - Immobilisations incorporelles

	31.12.2013	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.2014
Valeur brute					
. Droits au bail	15				15
. Fonds commerciaux	20				20
. Autres immobilisations incorporelles	461				461
Montant brut	496				496
Amortissements					

. Autres immobilisations incorporelles	-461				-461
Montant des amortissements	-461				-461
Montant net	35				35

Note 10 - Immobilisations corporelles

	31.12.2013	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.2014
Valeur brute					
. Constructions d'exploitation	3 992				3 992
. Autres immobilisations corporelles	1 111				1 111
Montant brut	5 103				5 103
Amortissements					
. Constructions d'exploitation	-3 690	-117			-3 807
. Autres immobilisations corporelles	-967	-52			-1 019
Montant des amortissements	-4 657	-169			-4 826
Montant net	446	-169			277

Note 11 - Autres actifs et passifs

	31.12.2014		31.12.2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options				
Comptes de règlement d'opérations sur titres	30 649	15 780	33 039	44 199
Dettes représentatives des titres empruntés		138		1 076
Impôts différés				
Débiteurs et créditeurs divers	109 599	15 928	96 130	12 201
Créances et dettes rattachées			51	
Dépréciations			-51	
Total	140 248	31 846	129 169	57 476

Les débiteurs divers s'élèvent à 128 993 K€ et comprennent notamment :		Les créditeurs divers s'élèvent à 15 928 K€ et comprennent notamment :	
- Dépôts de Garantie Dérivés, Etrangers & Relit	105 558 K€	- Couverture de Marges Débitrice	1 646 K€
- Compens.Marchés Dérivé & Etrangers	88 K€	- Compens.Marchés Dérivé & Etrangers	1 384 K€
- Ecritures en Instance d'Imputation	1 651 K€	- Ecritures en Instance d'Imputation	4 021 K€
- Créances Fiscales & Sociales	2 252 K€	- Dettes Fiscales & Sociales	8 877 K€

Note 12 - Comptes de régularisation

	31.12.2014		31.12.2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes d'encaissement			20	239
Autres comptes de régularisation	10 945	13 894	40 192	12 682
Total	10 945	13 894	40 212	12 921

Note 13 - Provisions pour dépréciation des créances douteuses et provisions pour risques et charges

	31.12.2013	Dotations	Reprises	Autres variations	31.12.2014

Actif					
Dépréciations sur créances sur la clientèle	1 026	124	-203		947
Passif					
Provisions pour risques et charges (1)	3 925		-300	-2 600	1 025
Total	4 951	124	-503	-2 600	1 972

Le total des créances douteuses sur la clientèle est de 3 250 K€. Elles sont couvertes par des dépréciations d'actif à hauteur de 947 K€ soit 29,14 %.

Les dépréciations créances douteuses sur clientèle se décomposent en :	
-Provision pour dépréciation clients déposés	859 K€
-Provision pour dépréciation autres clients	88 K€

Note 14 - Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2014		**31.12.2013**	
	A vue	**A terme**	**A vue**	**A terme**
Comptes ordinaires	195 790		239 113	
Total	195 790		239 113	
Total des dettes envers les établissements de crédit		195 790		239 113

Note 15 - Comptes créditeurs de la clientèle

	31.12.2014		**31.12.2013**	
	A vue	**A terme**	**A vue**	**A terme**
Comptes d'épargne à régime spécial		99 361		76 949
Dettes rattachées				
Total - Comptes d'Epargne à Régime Spécial		99 361		76 949
Autres dettes	596 139		515 481	
Dettes rattachées				
Total - Autres dettes	596 139		515 481	
Total des comptes créditeurs de la clientèle à vue et à terme		695 500		592 430

Note 16 - Provisions

	31.12.2013	**Dotations**	**Reprises**	**Autres variations**	**31.12.2014**
Provisions de contrepartie					
- provisions pour risques/créances diverses (1)	3 925		-300	-2 600	1 025
Provisions hors risques de contrepartie					
- provisions pour charges de retraite (2)	2 478	1 419	-791		3 106
- provisions pour litiges			-2 600	2 600	
- provisions pour éventualités diverses	255	1 207	-153		1 309
Total	6 658	2 626	-3 844		5 440

(1) La variation du poste provisions pour litiges est due au reclassement de 2 600 K€.

(2) Parmi les provisions pour charges de retraites figure la provision pour indemnités de fin de carrière. Celle-ci est égale entre l'engagement et le montant assuré auprès des ACM, entreprise d'assurance du groupe CM11-CIC. Changement de convention collective intervenu en 2012 relatif à l'application de la recommandation ANC 2013-02 qui permet d'évaluer les engagements de retraite conformément à l'IAS19R.
Dans un souci d'harmonisation les paramètres de calcul sont ceux du groupe CM11-CIC, le taux d'actualisation de référence est le taux de rendement des obligations long terme émises par des entreprises de premier rang, estimé à partir de l'indice i-Boxx Corporate AA 10ans +. Le taux d'actualisation retenu en 2014 s'élève à 1,7 % contre 3 % en 2013.

Note 16 a - Provision relative aux indemnités de fin de carrière

Indemnités de fin de carrière	Ouverture	Effet de l'actualisation	Produits financiers	coût des services rendus	Changement de méthode comptable	Variation écarts actuariels	Paiement aux bénéficiaires	Cotisations d'assurance	Clôture
Engagements	4 126	124		320		885	-67		5 388
Contrat d'assurance	2 439		73			61	-40	660	3 193
Étalement									
Provision	1 687	124	-73	320		824	-27	-660	2 195

Note 17 - Capitaux propres et FRBG

	Capital	Primes	Réserves (1)	Écarts de réévaluation	Provisions réglementées	Report à nouveau	Résultat exercice	Total	Fonds pour risques bancaires généraux
Solde au 1.1.2013	19 705	3 563	4 221			167		27 656	4 500
Résultat de l'exercice							-12 752	-12 752	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						-7 371		-7 371	
Distribution de dividendes									
Augmentation de capital									
Variations des taux de conversion									
Incidence des réévaluations									
Autres variations						-609			
Solde au 31.12.2013	19 705	3 563	4 221			-7 812	-12 752	6 925	4 500
Solde au 1.1.2014	19 705	3 563	4 221			-7 812		19 677	4 500
Résultat de l'exercice							2 965	2 965	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						-12 752		-12 752	
Distribution de dividendes									
Réduction de capital	-13 137								
Incidence des réévaluations									
Autres variations (2)		-3 563	-3 864			20 564			
Solde au 31.12.2014	6 568		357				2 965	9 890	4 500

CM-CIC Securities est une Société Anonyme au capital de 6 568 226 euros.
Lors de l'AGE du 12 mai 2014, il a été décidé de réduire le capital de 13 136 452 € par la réduction de la valeur nominale des actions de 42 € à 14 €, et d'affecter par imputation suivante :
- apurement du report à nouveau du 31/12/2012 de 7 202 842 € et d'une réserve spéciale réduction capital de 5 933 610 €.
Le capital est constitué au 31 décembre 2014 de 469 159 actions d'une valeur nominale de 14 euros.
CIC détient 469 147 actions soit 99,99 % du capital social.
(1) Le poste Réserves comprend au 31/12/2014 : Réserve légale de 357 K€.
(2) A été décidé lors de l'AGO du 28 mai 2014 d'apurer la perte du 31/12/2013 par imputation suivante :
Prime d'émission (3 562 736 €), Réserve légale (1 613 857 €), Réserve diverses (1 928 292 €), Réserve disponible (322 996 €), Réserve spéciale réduction capital (5 933 610 €).
Le bénéfice de l'exercice s'élève à 2 965 681,37 euros.

Note 18 - Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle

	< 3 mois et à vue	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Créances dettes rattachées	Total
Actifs							
Créances sur les établissements de crédit *	752 553						752 553
Créances sur la clientèle **	22 697						22 697
Passifs							
Dettes envers les établissements de crédit	195 789						195 789
Comptes créditeurs de la clientèle	596 139	99 361					695 500

** à l'exception des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.*

*** à l'exception des valeurs non imputées, des créances douteuses et des provisions pour dépréciation.*

**** exclusivement pour les titres de placement et d'investissement (hors créances douteuses).*

Note 19 - Contrevaleur en euros des actifs & passifs en devises

La contre-valeur en euros des actifs et passifs libellés en devises est respectivement de 94 819 et 94 819.

Note 20 - Engagements sur instruments financiers à terme

Opérations sur instruments financiers à terme (selon la notion d'opérations de couverture micro/macro et opérations de gestion position ouverte/gestion spécialisée sur les opérations fermes et conditionnelles).

	31.12.2014			31.12.2013		
	Couverture	Opérations de gestion	Total	Couverture	Opérations de gestion	Total
Opérations fermes						
Marchés organisés						
Contrats de taux		1 700	1 700		1 900	1 900
Autres opérations		2 127 361	2 127 361		1 507 296	1 507 296
Total		2 129 061	2 129 061		1 509 196	1 509 196

Note 21 - Ventilation des instruments à terme selon leur durée résiduelle

31.12.2014	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Instruments de taux				
Marchés organisés				
Ventes	1 700			1 700
Autres instruments financiers à terme				
Marchés organisés				
Achats	1 248 734			1 248 734
Ventes	878 627			878 627
Total	2 129 061			2 129 061

Note 22 - Produits et charges sur intérêts

	31.12.2014		31.12.2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit	1 160	-413	1 240	-555
Clientèle		-14	16	-11
Total	1 160	-427	1 256	-566

Note 23 - Revenus des titres à revenu variable

	31.12.2014	31.12.2013
Titres de placement	696	563
Total	696	563

Note 24 - Commissions

	31.12.2014		31.12.2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie & interbancaires	30		28	
Opérations avec la clientèle	11		11	
Opérations sur titres	3 145	-595	3 065	-619
Opérations de change	1 976		1 561	
Opérations de hors-bilan				
. Engagements sur titres	14 045		6 067	
. Engagements financiers à terme	1 923	-447	2 102	-529
. Engagements de financement et de garantie		555		540
Prestations de services financiers	43 730	-16 561	42 051	-15 776

Commissions sur moyens de paiement		-33		-42
Autres commissions (dont produits rétrocédés)	386		429	
Total	65 246	-17 081	55 314	-16 426

Note 25 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

	31.12.2014	31.12.2013
- Sur titres de transaction	2 500	2 138
- Sur opérations de change	80	-1
- Sur instruments financiers à terme	-68	-25
* De taux d'intérêt	-63	-19
* De cours de change		
* Sur autres instruments financiers y compris actions	-5	-6
Sous-total	2 512	2 112
- Dotations aux provisions sur instruments financiers		
- Reprises de provisions sur instruments financiers		
Total	2 512	2 112

Note 26 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés

	31.12.2014	31.12.2013
Opérations sur titres de placement		
- Plus-values de cession	1	
- Moins-values de cession	-50	
Total	-49	

Note 27 - Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	31.12.2014		31.12.2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	2 723	-481	39	-157
Autres produits et charges d'exploitation non bancaire				
Total	2 723	-481	39	-157

Note 28 - Produits nets des autres activités

	31.12.2014		31.12.2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Autres produits et charges d'exploitation bancaire en commun				
Total				

Note 29 - Répartition du produit net bancaire

	31.12.2014	31.12.2013
Produits nets de négociation	31 187	29 600
Comptes maison	3 081	3 163
Commissions diverses	29 651	20 596

Résultat financier	606	262
Prestations diverses	-7 055	-6 858
Autres	1 824	-117
Plus-values de cession de titres de placement		
Redevances marchés	-4 995	-4 511
Produits sur exercices antérieurs		
Total	54 299	42 135

Note 30 - Charges de personnel

	31.12.2014	31.12.2013
Salaires & traitements	-19 899	-20 491
Charges sociales (2)	-8 708	-8 407
Charges de retraite	-636	100
Intéressement et participation des salariés (1)	-16	-22
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	-1 205	-1 251
Dotation nette aux provisions pour retraite	-628	329
Autre dotation nette aux provisions pour risques et charges	-1 054	210
Total	-32 146	-29 532

(1) Intéressement et participation des salariés, aucune provision n'a été constituée au titre de l'exercice 2014.

(2) Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, comptabilisé au crédit des charges de personnel s'élève à 193 K€ au titre de l'exercice 2014.

Note 31 - Coût du risque

	31.12.2014	31.12.2013
Dotations aux provisions sur créances douteuses	-124	-81
Reprises de provisions sur créances douteuses	254	944
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	-3	-443
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions	-2	-2
Récupérations sur créances amorties	2	
Solde des créances	127	418
Dotations aux provisions pour risques et charges		-2 300
Reprises de provisions pour risques et charges	300	67
Solde des risques	300	-2 233
Total	427	-1 815

Note 32 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

	31.12.2014					31.12.2013
	Effets publics & valeurs assimilées	Obligations & ATRF	Participation & ATDLT	Parts dans les entreprises liées	Total	Total
Sur immobilisations financières						
- Dotations aux provisions						-2 183
- Reprises de provisions			101		101	
Sous-total			101		101	-2 183
Total					101	-2 183

Note 33 - Résultat exceptionnel

	31.12.2014	31.12.2013
Autres éléments exceptionnel	-36	105
Total	-36	105

Le résultat exceptionnel 2014 est constitué essentiellement de :	
- Indemnité versée dans le cadre de procédure contentieuse	36 K€
- Indemnité perçue dans le cadre de procédure contentieuse	

Note 34 - Impôts sur les bénéfices

	Exercice 31.12.2014	Exercice 31.12.2013
Impôt courant - Hors effet de l'intégration fiscale		
Impôt courant - Régularisation sur exercices antérieurs	169	-115
Impôt courant - Effet de l'intégration fiscale		
Total	169	-115

A compter de l'année 1995, l'ex-Union Européenne de CIC et certaines banques régionales et filiales détenues à plus de 95 % ont constitué un groupe d'intégration fiscale, élargi en 1996 à la totalité des principales filiales détenues directement ou indirectement à plus de 95 %.
Le C.I.C. détenant directement ou indirectement 100 % du capital de CM-CIC SECURITIES, celui-ci a opté pour le régime fiscal des groupes de société dit "régime de l'intégration fiscale", qui s'est appliqué pour la première fois à l'exercice 1997.

Note 35 - Effectifs moyens

	31.12.2014	31.12.2013
Techniciens	75	77
Cadres	161	167
Total	236	244

Note 36 - Droits individuels à la formation

Les droits acquis en fin d'exercice au titre du dispositif de droit individuel à la formation (DIF) prévu par les articles L.933-1 à L.933-6 du Code du travail sont de 22 523 heures.

Note 37 - Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration

	31.12.2014	31.12.2013
Montant global des rémunérations versées		
Montant global des jetons de présence		

Aucune avance ou rémunération n'a été versée aux membres du conseil d'administration.

V. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CM-CIC Securities, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans les notes 1 et 13 de l'annexe aux états financiers, votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture à l'actif, par des dépréciations spécifiques, et au passif, par des provisions générales pour risques de crédit.

- Votre société procède à d'autres estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent, notamment, sur la valorisation des titres de participation et des autres titres détenus à long terme, sur l'évaluation des engagements de retraite comptabilisés et les provisions pour risques juridiques et fiscaux. Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 avril 2015.

Les Commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit — Jacques Lévi

ERNST & YOUNG et Autres — Olivier Durand

VI. – Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.

1503254